



Parcours d'intégration à distance - Le statut et la carrière du fonctionnaire

Classe virtuelle

Réf : RH015

Durée : 21h

Dates et tarifs disponibles sur le site de l'association

Objectifs

- › Intégrer progressivement les notions de base de la gestion des ressources humaines
- › Connaître les principales règles applicables
- › Savoir trouver l'information

Public*

- › Toute personne arrivant dans une direction des ressources humaines

Programme

Module 1 - Les notions de base

Temps 1 – Présentation théorique : les principes à connaître

- › Les mots de la carrière : fonctionnaire, contractuel, traitement, statut général, statut particulier...
- › La distinction titulaire et fonctionnaire en pratique
- › Les concours
- › Le stage
- › Les CAP et les CCP
- › Les règles de rémunération
- › Le stage
- › Présentation virtuelle de la loi et des statuts particuliers

Temps 2 – Cas pratique et étude de cas

Temps 3 – Échanges et précisions

Module 2 - La gestion des contractuels

Temps 1 – Présentation théorique

- › Les cas de recours
- › Les principaux délais
- › Les recours
- › Les primes et l'indemnité de fin de contrat (précarité)

Temps 2 – Cas pratique autour de la rédaction des contrats

Temps 3 – Échanges et précisions

Module 3 - Initiation à l'avancement du fonctionnaire

Temps 1 – Présentation théorique

- › La reprise d'ancienneté à la nomination
- › L'avancement d'échelon
- › L'avancement de grade (vivier des promouvables, classement et application des LDG)
- › La nomination au choix (classement et application des LDG)

Temps 2 – Cas pratiques

- › Reprise d'ancienneté à la nomination
- › Classement lors des avancements de grade

Temps 3 – Échanges et précisions

Module 4 - Les positions du fonctionnaire, les droits et obligations et la discipline

Temps 1 – Les positions du fonctionnaire

- › Présentation des différentes positions
- › Présentation des fiches techniques d'accompagnement quotidien

Temps 2 – Cas pratique

- › La reprise d'ancienneté des fonctionnaires dans certains cas de disponibilité

Temps 3 – Les droits et obligations et la discipline

- › Présentation rapide des principaux droits et obligation
- › Les sanctions disciplinaires

Temps 4 – Échanges et précisions

Module 5 - La protection sociale

Temps 1 – Les principales règles et les principaux congés

- › Pour les fonctionnaires (CMO, CLM, CLD, Citis)
- › Pour les contractuels (CMO, CGM, ATMP)

Temps 2 – Illustration pratique

- › Les guides à la disposition des agents
- › Le suivi des dossiers

Temps 3 – Échanges et précisions



Module 6 – Dialogue social et prospective

Temps 1 – Les principes concernant le droit syndical

- › Les instances
- › Le temps syndical (notions)

Temps 2 – Conférence prospective

- › La réforme de l'entretien d'évaluation
- › Les modifications à venir (loi de transformation de la fonction publique et Ségur de la santé)

Temps 3 – Conclusion des modules cognitifs

Méthodes pédagogiques

- › Apports cognitifs préalables
- › Travaux pratiques, cas concrets
- › Synthèse des connaissances indispensables
- › Support pédagogique remis aux stagiaires

Les participants ont accès à un espace stagiaire leur permettant de télécharger le support de formation ainsi que des éléments complémentaires (articles, fiches techniques...)

Modalités d'évaluation

- › Évaluation des connaissances
- › Évaluation des acquis en continu : étude de cas, mises en situation pratique, étude de jurisprudences
- › Questionnaire individuel de satisfaction à chaud
- › À distance : impact de la formation sur l'évaluation des pratiques

Intervenants

Juriste spécialisé en droit de la fonction publique hospitalière

Coordination : Yann SAVIGNAC

Délais d'inscription

Les inscriptions peuvent être enregistrées jusqu'à 48h avant la session. Cependant nous vous conseillons de nous les adresser au plus tard un mois avant le début du stage ; délai à partir duquel nous confirmons les formations

Accessibilité

*Transfaire prend en compte l'intégration des personnes en situation de handicap.
Contactez-nous afin d'étudier les différentes possibilités d'adaptation mises à disposition*